



MONTMORENCY

DIRECTION DES MOYENS GÉNÉRAUX / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Secrétariat général

2017 - N°4
AMS/SRV



Publié le : 17 JUIL. 2017

Certifié exact par le Maire,

Montmorency, le 17 JUIL. 2017

Pour le Maire et par délégation

Le D.G.A.S.

Anne-Marie SORET

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT
LE DOUZE JUILLET A VINGT HEURES

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTMORENCY, légalement convoqué le 6 juillet 2017, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme BERTHY, Maire.

Présents :

Mme HOYAUX, M.OLIVIER, M.ISARD, M.GUIRAUDET, Mme FAURE, M.ASSARINI, M.THORY, Mme BONNET, M.ATTIA, Mme BITRAN, M.BRIANCHON, Mme QUIRET, M.PEREAULT, M.TAYBI, Mme BRAINVILLE, M.BORDERIE, Mme JOSSERAN, M.MANCEAUX, M.DETTON, Mme PIAZZI, M.BOUTRON, M.ESKENAZI, Mme PUZZUOLI, M.BERTHIER.

Absents excusés :

Mme LE GUERNProcuration à M.OLIVIER
Mme MOREELSProcuration à Mme FAURE
Mme NOACHOVITCHProcuration à M.GUIRAUDET
Mme REVET.....Procuration à M.ASSARINI
M.DAUXProcuration à M.ISARD
M.GILLOTProcuration à M.THORY
Mme DUHALDEProcuration à Mme BRAINVILLE
Mme RIDIMANProcuration à M.ESKENAZI
Mme CHENETProcuration à Mme PIAZZI
M.GELLER

Secrétaire de séance :

M.BORDERIE

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

DESIGNE M.BORDERIE pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

DIRECTION DE L'EDUCATION

1. DEROGATION A L'ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE DANS LES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES PUBLIQUES

Après exposé de Mme HOYAUX et en avoir délibéré, **le Conseil Municipal par 26 voix pour et 8 abstentions,**

AUTORISE Madame le Maire à :

Solliciter le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale sur l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques et à revenir à la semaine de 4 jours d'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

2. PROJET EDUCATIF TERRITORIAL 2017 - 2020

Après exposé de Mme HOYAUX et en avoir délibéré, **le Conseil Municipal par 26 voix pour et 8 abstentions,**

ADOPTE le Projet Educatif Territorial 2017-2020,

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention de mise en place afférente avec la Préfecture du Val d'Oise, la Direction départementale des services académiques du Val d'Oise et la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise,

AUTORISE Madame le Maire à instruire toutes les demandes de subvention afférentes.

3. REGLEMENT INTERIEUR DES SERVICES PERISCOLAIRES 3 - 11 ANS

Après exposé de Mme HOYAUX et en avoir délibéré, **le Conseil Municipal à l'unanimité,**

ABROGE le règlement intérieur des services périscolaires 3 – 11 ans du 11 avril 2016,

ADOPTE les termes et conditions du règlement intérieur des services périscolaires 3-11 ans joint en annexe de la présente délibération,

AUTORISE Madame le Maire à le signer et à le mettre en œuvre à compter de la rentrée scolaire 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 10 minutes.



Michèle BERTHY

Maire

Vice-présidente du Conseil départemental
Vice-présidente de la CA PV Forêt de montmorency